

Compte Rendu de Forma/on Recyclage Juge Arbitre JAT3

Bassin de vie Comité 01

Dimanche 18 Septembre 2022 de 9h à 12h

Gymnase de la Plaine de l'Ain, avenue Léon Blum 01500 Ambérieu-en-Bugey

Organisa/on (*descrip*)on générale du temps de forma/on) : planning & programme
Responsables encadrants : Jean-Bap/ste Butet (Bourg) et Daniel Sobieraj (Villars)

Accueil (15')

Focus nouvelles règles (45!)

Généralités

" La protec/on du joueur (1h)

" Analyse vidéo / critères / placement / déplacement / sanc/ons / jus/fica/on

" Gardien de but

" Ques/ons QCM à déba[re

Ac/vités physiques

Echauffement type match (ar/culaire et moteur)

Parcours de renforcement/circuit training

Hand à 4 sur un demi terrain sur une durée de 12mn

Douche et Fin

Retour Qualita/f (*explica*)on en quelques lignes)

Ce qui a été mis en œuvre par les intervenants

Présentation des 2 intervenants.

Présentation de leur parcours respectif de Jean-Baptiste Butet et Daniel Sobieraj et de leur vécu.

Contact à privilégier : Daniel SOBIERAJ au 06 77 32 73 08 - Référent CTA/bassin de vie 01 et désignations territoriales P+16 ans masculin et féminin.

Présentation individuelle des 9 arbitres également sur leur parcours, leur vécu et motivation pour la saison 2022/23.

Rappel des consignes de débuts de saison :

" Nouvelles règles 2022 à appliquer +30 dernières secondes et jeu passif à 4 passes... "

S'assurer de la bonne identification du RSEC à chaque match, qui prend en charge et comment un joueur disqualifié par l'arbitre.

" Protocoles d'avant match normaux (FDME, présentation, équipes, couleurs, résine)

" Anticipez les disponibilités dans I hand Arbitrage " Questions ?

Visionnage par rétroprojecteur des 3 vidéos, prise en compte des réponses des candidats et discussion des réponses proposées.

Même schéma pour le Q.C.M en version écriture avec le même débat enrichissant.

Rappel des modalités spécifique de la Coupe de France avec en cas d'égalité en fin de match, de passer directement en tirs au but.

Que l'arbitre doit choisir lui-même la cage dédié aux tirs au but.

Qu'il faut refaire un tirage au sort et que le gagnant choisi de commencer ou terminer la séance.

Que les joueurs exclus dans les 2 dernières minutes en fin de rencontre ou disqualifiés ne peuvent plus prendre part à la séance de tirs au but.

I Hand arbitrage abordée pour les disponibilités (feux tricolores vert, orange, rouge qui permet à la personne qui désigne de connaître la disponibilité des arbitres)

3 ateliers de 3 personnes avec un rapporteur sur une réflexion de 10 minutes sur les 3 premiers thèmes en lien avec les critères pour prendre une sanction disciplinaire :

1 - L'endroit du corps

2 - La Position du défenseur

3 - L'intensité

4 - Les répercussions. Ce thème a été abordé collectivement.

La réponse des stagiaires (Les effets produits par les ac)vités)

Tous les stagiaires ont été ravis de se retrouver en présentiel, de se revoir et pouvoir échanger sur l'arbitrage avec le sourire et sans animosité.

Ce type d'activité ne dépassant pas 3 heures reste parfaitement adaptées à leur profil et le contenu reste largement suffisant pour éviter de s'éparpiller dans la réception des nouvelles règles et connaissances à digérer.

Les poten/el(le)s sortant(e)s (comportements stagiaires)

Tous les participants sont arrivés à l'heure pour 9h en tenue sportive pour le test physique.

Pas de blessé dans le groupe.

Comportement et attitudes conviviales, dans le respect du travail à fournir durant les 3 heures

Débat sur les modalités de la sanction sportive et disciplinaire (voir atelier).

Tout le monde reste motivé par l'arbitrage cette saison mais souvent à domicile.

Néanmoins comment peut-on effectuer un recyclage JAT3 en possédant uniquement une licence dirigeante dans son club ?

Il est donc impossible de les désigner dans une rencontre officielle.

Test physique réalisé

Activité réussie pour l'ensemble des acteurs présents sans déplorer de blessure durant l'activité.

Douche pour tout le monde.

Le Bilan (*synthèse*)

3 participants du département voisin du Rhône (1 Beaujolais Val de Saône et 2 Limas). Cas/ng

photo. Voir ci-dessous

9 présents :

Bourg en Bresse : MAHIEU Romain (**licence joueur non qualifiée**)

Beaujolais Val de Saône : DALLERY Christophe (licence joueur qualifiée)

Ambérieu en Bugey : LAUPRETE Eric (**licence dirigeante** qualifiée)

Trévoux : PITON Sébas/en (licence **dirigeante** qualifiée)

Trévoux : COTTE Bertrand (**licence joueur non qualifiée**)

Trévoux : TRUTT Guillaume (licence joueur qualifiée)

Trévoux : SEVE Jean-Marc (licence **dirigeante** qualifiée)

Limas : NGUYEN Thanh Qu'y (licence joueur qualifiée)

Limas : Grisard Anthony (licence joueur qualifiée)

Je laisse l'ac/va/on des arbitres en fonc/on de leur type de licence et qualifica/on à l'apprécia/on de la Cta pour les 9 arbitres présents.

Merci au club d'Ambérieu en Bugey pour le prêt des installa/ons et de la récep/on par le Président Ahmed Zioud (café, bouteille d'eau et viennoiseries).

NB : communiquer l'émargement, le compte-rendu, la note de frais et les jus/fica/fs de déplacement, les photos dans un même courriel : 5100000.lbuy@mandball.net

Fait par : Daniel SOBIERAJ Le : 23/09/2022

Signature :

Comité de l'Ain de Handball
Le Clos Dupuis
Rue du Bar-Thévenin
01800 MEXIMIEUX
Tél./Fax 04 74 46 48 36



